



OFFRE D'EMPLOI

CAPITAINE AUX OPÉRATIONS



La Ville de Saint-Césaire est située en Montérégie et compte plus de 6 000 résidents. Son service de Protection et Secours civil offre divers services tels que le combat des incendies, les premiers répondants, le sauvetage technique, la désincarcération, la gestion des hydrocarbures et estacades et la sécurité civile. Le Service se démarque par les services de sauvetage offerts à travers la Montérégie.

Vous possédez les qualités suivantes : dynamique, d'excellentes capacités physiques, aptitudes à travailler en équipe, sens des responsabilités, faisant preuve d'éthique professionnelle et rapidité d'apprentissage ? **Joignez-vous à notre équipe ! Emploi stimulant et gratifiant !**

DESCRIPTION DE L'EMPLOI

Sous la responsabilité du directeur, le ou les capitaines assistent ce dernier dans la réalisation des activités reliées aux activités courantes de la caserne, de la supervision des pompiers en caserne ainsi que la lutte contre les incendies, aux appels de premiers répondants et aux interventions nécessitant des mesures d'urgence conformément à l'application intégrale des directives. Il est responsable de la gestion des équipements roulants et d'intervention ou de la prévention des incendies. Il s'assure que l'ensemble des équipements de protection individuelle sont conformes et adéquats. Lors d'intervention, il assume le commandement des opérations ou la gestion d'une équipe, après quoi, il gère le secteur qui lui est confié. Il fait respecter les procédures, politiques et directives établies, il assure un leadership auprès des pompiers et officier lors d'interventions et procède de concert avec son supérieur à l'organisation, la coordination, l'application et le suivi des activités de formation et d'entraînement du personnel en fonction des orientations, des besoins et des obligations législatives.

PRINCIPALES FONCTIONS

- Planifie, organise et assure le suivi des Programmes de son champ d'activité, soit la logistique des équipements ou la prévention des incendies ;
- Collabore à la planification administrative et opérationnelle du Service de la sécurité incendie ;
- Compile et analyse les statistiques sur les activités opérationnelles du service, relié à son champ d'activité, complètent et transmettent les rapports requis ;
- Assume une garde de support aux deux à trois semaines;
- Dirige les activités de lutte contre les incendies, de mesures d'urgence, de sauvetage et de Premier répondant ;
- Participe aux pratiques et entraînements du Service.

EXIGENCES DE L'EMPLOI

- Détenir au minimum la formation « d'Officier I » ou en voies de l'obtenir ;
- Détenir une expérience de 3 ans comme officier ou un poste de gestion d'équipe et de 10 ans comme pompier dans un service incendie;
- Détenir un diplôme d'étude professionnelle (DEP) (un atout) ;
- Détenir un diplôme d'attestation d'étude collégiale (AEC) ou plus en prévention incendie (DEC), (un atout);
- Être en bonne condition physique ;
- Détenir un permis de conduire valide ;
- Avoir une bonne capacité de résistance au stress ;
- Avoir son domicile à l'intérieur de huit (8) km de la caserne incendie sur le territoire de la Ville de Saint-Césaire.

CONDITIONS RELIÉES À L'EMPLOI

Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon l'entente de travail des employés-cadres de la Ville de Saint-Césaire. L'horaire est de 35 heures par semaine, du lundi au vendredi. Toute personne intéressée doit soumettre sa candidature, incluant toutes les pièces justificatives, par courriel au : incendie@ville.saint-cesaire.qc.ca, au plus tard le **12 novembre 2024 à 16 h**.

Nous souscrivons au principe d'équité salariale en emploi et appliquons un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles et les minorités ethniques. Nous remercions toutes les personnes qui postuleront, **mais nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.**